

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

13.10.2017

Dossier complet le :

18.10.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0323

**1. Intitulé du projet**

Aménagement d'une base nautique sur la commune du Broc (06)

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

CONCEPT6ECO

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PAULUZZI Stéphane

RCS / SIRET

5 3 1 | 5 5 8 | 8 8 0 | 0 0 0 | 1 3

Forme juridique SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41° a)	* Caractéristiques du projet : Création de bassins pour activité nautique, bâtiments d'accueil et vestiaires, parking de 141 places VL et 3 places Bus et défrichage d'une zone boisée de 3,54 ha.
47° b)	* Rubriques : 41°a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus => soumis CpC 47°b) Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols de plus de 0,5 ha => Soumis CpC

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en la création d'une base nautique comprenant :

- Un bassin de Waterjump
- Deux bassins de téléski nautique,
- Un bâtiment d'accueil,
- Une salle polyvalente,
- Un restaurant,
- Des vestiaires et sanitaires,
- Une boutique et un local de location de matériel,
- Des aménagements paysagers
- Un parking VL et un parking Bus.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet d'aménagement d'une base nautique s'intègre dans cet objectif de développement économique et de loisir dans le cadre de l'OIN.

Au vu de la topographie et du parcellaire disponible, ainsi que de la ressource en eau sur ce site, le projet d'aménagement d'une base nautique a été étudié et ce site choisi de manière optimiser les ressources et privilégier l'accès depuis l'agglomération niçoise et depuis le territoire métropolitain de la Côte d'Azur.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

- Aménagement des chemins d'accès et aires de stationnement
- Terrassement des plans d'eau
- Aménagement des noues d'infiltration,
- Construction des bâtiments
- Revêtements des espaces de terrasses et cheminements piétons
- Aménagement paysagers

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet comprend différents éléments de programme destinés à accompagner le public dans les diverses activités proposées.

Les activités de la base nautique :

- Deux plans d'eau pour la pratique du téléski nautique / wake board avec installation d'un câble électrique tendu entre deux pylônes. Le mouvement des pratiquants s'effectue en aller et retour en ligne droite.
- Un waterjump permettant la pratique de sauts et de glissades avec l'usage de différents accessoires tels que : des bouées, vélos, skis, ... sur des rampes agrémentées de tremplins ou de toboggans
- Une aire de jumping avec quelques trampolines.

Autour de ses activités, certains locaux sont développés :

- Un service de restauration
- Des cuisines attenantes au restaurant
- Un shop permettant de vendre des produits dérivés du parc ainsi que du matériel pour la pratique de sports nautiques et de plein air
- Un espace dédié à la location et au stockage du matériel
- Des bureaux pour la direction et le personnel
- Une salle de repos pour le personnel
- Une salle polyvalente pour le personnel et la direction
- Une école pour l'apprentissage théorique des sports nautiques et de plein air
- Des vestiaires et sanitaires pour le public,
- Un espace d'accueil réservée à l'information du public et à la vente des forfaits pour la pratique des différentes activités
- Un appartement pour le gardien qui résidera sur place
- Un parking de stationnement avec un revêtement étanche (Nombre de places de parking : 141 et places réservées aux vélos

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

\* Dossier de demande de défrichement au titre des articles L.341-3, R.341-3 et suivants du code forestier.

\* Dossier d'incidences au titre de l'article L.214-1 et suivants du code de l'environnement ) régime déclaratif Loi sur l'eau.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
(1) Superficie des parcelles concernées :	(1) 4,94 ha
(2) Superficie relative au défrichement :	(2) 3,54 ha
(3) Superficie totale des 3 bassins :	(3) 0,822ha
(4) Nombre de places de stationnement :	(4) 141 places VL et 3 places Bus et places pour vélo.

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune du BROCC (Alpes Maritimes)  
A l'Ouest de la RM2209, au niveau du lieu-dit de Gipax, dans la vallée de l'Esteron (rive droite) avant l'embouchure avec le fleuve du Var.

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 07° 10' 18" 59 Lat. 43° 49' 49" 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 07° 10' 34" 41 Lat. 43° 49' 51" 78

Point d'arrivée :

Long. 07° 10' 38" 17 Lat. 43° 49' 43" 97

Communes traversées :  
LE BROCC

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Broc est soumise à l'application de la Loi Montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur (Cf. Annexe C)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur relatif au projet se situe en dehors des zones humides recensées au niveau du département mais non loin de la zone humide relative à la ripisylve de l'Esteron et du Var. (Cf. Annexe D)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par : * un PPR Mouvement de terrain approuvé le 10/02/2003 : le projet se situe en partie en zone NE (non exposée) et en partie en zone bleue pour sa partie en pied de colline * un PPR Incendie de forêt prescrit le 16/12/2003 * un PPR Inondation approuvé le 15/01/2014 : le projet se situe en quasi-totalité en NE (non exposé) et comprend une bande classée en zone rouge le long de la digue et de la RM2209 (Cf. Annexe E)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des sites Natura 2000, et à : * 765 m de la ZPS Basse Vallée du Var (FR9312025) * 3,3 km de la ZSC Vallons obscurs (FR93201569) (Cf. Annexe 6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le pompage d'eau dans la nappe phréatique de l'Esteron à une profondeur de 18 m.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'installation d'un séparateur à hydrocarbures récupérant les eaux de plateforme routière (aires de stationnement et voirie) avant rejet dans des noues d'infiltration. (Cf. Annexe B)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit de réaliser des déblais pour la création des bassins et des remblais dans le cadre des aménagements paysagers autour des constructions et installations. (Annexe A)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est concerné par des habitats d'intérêt communautaire cependant non prioritaires (selon code du manuel EUR 15-2, EUR 25, EUR 27, application de la Directive Habitats (CE 92/43) le long de ripisylve au pied des coteaux. L'aire d'habitat de la ripisylve (92 AO Forêts- galeries à Salix alba et Populus alba) sera protégée de l'urbanisation. (Cf. Annexe F)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De part, l'aire d'étude et la surface du projet qui aujourd'hui est déjà anthropisée (apport de matériaux de terre et de déblais de chantier, et au vu de sa localisation en dehors du lit du cours d'eau Var et également du cours d'eau de l'Esteron : =>l'analyse ne fait pas ressortir d'incidences notables du projet sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000. En effet, les emprises de travaux et d'aménagement ne se situent pas au sein des habitats identifiés en tant que Rivières et estuaires.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein d'une zone classée en N et en NLn au PLU de la commune du Broc : cette zone est dédiée aux activités de loisir nautique situées en zone naturelle. (Cf. Annexe E)
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein : * d'un périmètre à risque technologique (SEVESO seuil bas) lié à l'usine de la MESTA * d'un périmètre à risque technologique (ICPE autorisation) lié à l'activité du Centre de Valorisation Organique (CVO) du Broc
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe : * en partie en zone NE (non exposée) et en partie en zone bleue pour sa partie en pied de colline * en quasi-totalité en NE (non exposé) et comprend une bande classée en zone rouge le long de la digue et de la RM2209 (Cf. Annexe E)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un trafic induit par l'accessibilité du site au public engendre un flux circulaire qui sera fluidifié et sécurisé par la création d'un accès dédié depuis la RM2209 (Etude réalisée par le Département des Alpes Maritimes et la Métropole NCA, gestionnaires de la voirie)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La présence du public en plein air induira du bruit en période diurne du fait de la fréquentation du site et de la pratique d'activités nautiques (toute l'année).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La présence du CVO à quelques centaines de mètre induit, en fonction des conditions météorologique (orientation du vent), des nuisances olfactives : odeur de produits en cours de décomposition stockés dans l'enceinte du CVO.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les aménagements aux abords des bâtiments et du restaurant seront équipés de sources lumineuses éclairant les sols pour des raisons de sécurité du public.</p> <p>A l'état initial, il n'y a aucune source lumineuse installée directement sur le site relatif au projet.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées provenant des sanitaires et du restaurant seront rejetées dans le réseau communal et traités dans la STEP de Saint-Laurent-du-Var (station reliée au réseau de la commune du Broc).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'aménagement paysager Cônes de vue depuis le village du Broc, depuis Gilette et les quartiers situés juste au dessus de la vallée de l'Esteron
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, une partie de la parcelle est utilisée pour entreposer des matériaux de chantier et du matériel. le reste de la parcelle constitue une zone en friche non utilisée. Le projet prévoit un réaménagement du site et de conserver les zones présentant un intérêt écologique (ripisylve le long du vallon)

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Consultation du site de la DREAL PACA - Avis de l'Autorité Environnementale le 03/10/2017

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

(Cf. Annexe F)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la conservation des espaces naturels sensible (ripisylves), au vu de la compatibilité de la zone d'aménagement avec le document d'urbanisme en vigueur (étude de discontinuité et PLU), au vu de la prise en compte de la gestion des eaux pluviales et de leur qualité dans le cadre du parti d'aménagement, au vu des objectifs du projet liés aux orientations d'aménagement de la commune du Broc (espaces de loisir et de développement économique), au vu des nuisances prévisionnelles limitées en phase chantier et en phase d'exploitation, au vu de la prise en compte de la qualité paysagère, au vu de la prise en compte des risques naturels, au vu de la prise en compte de la ressource en eau => il nous semble que le projet n'est pas soumis à étude d'impact car il prend en compte l'ensemble des enjeux environnementaux en mettant en place des mesures évitant les impacts du projet sur les la qualité des eaux, la ressource en eau, la biodiversité et la qualité paysagère du site.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Pièces complémentaires :

- Annexe A- Plan masse du projet
- Annexe B- Principe de gestion des eaux pluviales
- Annexe C- Localisation du périmètre du PNR Préalpes d'Azur
- Annexe D- Localisation des zones humides
- Annexe E- Zonage du PLU et PPR
- Annexe F- Carte des habitats naturels
- Annexe G- Incidences et mesures

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Le Bar sur Loup**

le, **05/10/2017**

Signature



en cliquant sur le cadre ci-dessus

